



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Programmes de l'édition

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ)

Demande d'aide financière
Éditeurs de livres 2001-2002

Document confidentiel une fois rempli. Veuillez utiliser des feuilles supplémentaires au besoin.

A. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de l'entreprise

Ancien nom (s'il y a lieu)

Adresse

Code postal

Président(e)

Responsable de la demande

Titre du responsable

Téléphone

()

Télécopieur

()

Adresse Internet

Courriel

■ Langue de communication demandée : anglais français

■ Type d'entreprise :

privée à but lucratif privée sans but lucratif

financée principalement par des fonds publics

affiliée à une institution / association du secteur public

presse universitaire

■ Constitué en société : oui niveau fédéral
 non niveau provincial

N° d'enregistrement :

■ Enregistré auprès de l'ACDR à titre d'organisme de bienfaisance :

oui non

N° d'enregistrement :

■ Date du début de l'exploitation : ____ / ____ / ____
jour mois année

■ Date de la constitution en société : ____ / ____ / ____
jour mois année

Les données fournies dans cette demande portent sur le dernier exercice complété, soit du

____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____
jour mois année jour mois année

Canada

B. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ADMISSIBILITÉ

1. ACTIVITÉ PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE (VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES)

■ Vente de propres ouvrages imprimés		\$	%
DONT		\$	d'ouvrages publiés à compte d'auteur
■ Droits et permissions		\$	%
■ Vente d'ouvrages imprimés autres que les propres ouvrages (p. ex. distribution exclusive, vente au détail)		\$	%
■ Subventions et contributions		\$	%
	Total par tiel	\$	%
■ Vente d'ouvrages présentés sur support non imprimé		\$	%
■ Autres recettes (p. ex. intérêts)		\$	%
	Total a	\$	100%

(doit correspondre à la case 8n, page 5)

2. PROPRIÉTÉ ET CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE

■ Renseignements sur les actions par catégorie d'actions

Catégorie d'actions	Nombre d'actions autorisées	Nombre d'actions émises	Valeur des actions émises	Nombre d'actions avec droit de vote*

* Donnant plein droit de vote en toutes circonstances.

■ Sociétés affiliées (voir *Guide du demandeur*, page 16)

Présentant une demande au PADIÉ cette année

	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

■ Renseignements sur les actionnaires et propriétaires

Nom	Adresse	Citoyenneté	Nombre d'actions avec droit de vote

3. ACTIVITÉ ÉDITORIALE DE L'ENTREPRISE

Indiquer le nombre d'ouvrages publiés au cours de chacun des trois derniers exercices complétés, le nombre de réimpressions au cours du dernier exercice complété et le nombre de titres inscrits au catalogue à la fin du dernier exercice complété.

	NOMBRE DE PROPRES OUVRAGES					
	NOUVEAUTÉS PUBLIÉES EN			NOUVELLES ÉDITIONS (d'ouvrages déjà publiés)	RÉIMPRIMÉS	INSCRITS AU CATALOGUE
	-	-	-			
	DERNIER EXERCICE COMPLÉTÉ					
Ouvrages rédigés par des Canadiens et présentés sur support imprimé						
- Manuels scolaires			a		b	
- Livres savants			c		d	
- Littérature générale et autres			e		f	
Autres ouvrages admissibles						
- Manuels scolaires			g		h	
- Livres savants			i		j	
- Littérature générale et autres			k		l	
Ouvrages non admissibles						
- Manuels scolaires			m		n	
- Livres savants			o		p	
- Littérature générale et autres			q		r	
Total des ouvrages publiés			s		t	

4. IMPRESSION

- Pourcentage des ouvrages admissibles imprimés au Canada %

Si le pourcentage équivaut à moins de 100 p. 100, fournir une justification à cet effet.

5. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Les ventes nettes de vos propres ouvrages sont-elles supérieures à 15 millions de dollars ? oui non
- Avez-vous reçu plus de 50 000 \$ du PADIÉ (y compris l'aide de l'AELC) au cours du dernier exercice de l'entreprise ? oui non
- Marge bénéficiaire des trois derniers exercices de l'entreprise (c.-à-d. profit avant impôt et avant les dépenses extraordinaires divisé par le chiffre d'affaires total de l'entreprise et multiplié par 100). Le chiffre d'affaires total de l'entreprise ne doit pas comprendre l'aide financière reçue du PADIÉ (y compris l'aide de l'AELC). De plus, ces sommes doivent être soustraites du profit.

_____ - _____ : % _____ - _____ : % _____ - _____ : %

6. NUMÉROS NORMALISÉS INTERNATIONAUX DU LIVRE (ISBN)

- Veuillez indiquer les préfixes de numéros ISBN assignés à votre maison d'édition par la Bibliothèque nationale du Québec ou la Bibliothèque nationale du Canada.

7. LISTE DE VÉRIFICATION DES DOCUMENTS ET DES RENSEIGNEMENTS REQUIS

La demande ne pourra être considérée que lorsque tous les documents suivants auront été reçus. Pour les documents manquants, préciser le moment où ils pourront être disponibles.

- | | |
|--|---|
| ■ Dernier catalogue de l'éditeur (ou matériel promotionnel) | ■ États financiers vérifiés préparés par un comptable indépendant, ou rapport de mission d'examen si l'entreprise a reçu une contribution inférieure à 50 000 \$ du PADIÉ (y compris l'aide de l'AELC) au cours de son dernier exercice |
| ■ Liste des ouvrages admissibles, indiquant : <ul style="list-style-type: none">- le titre- le nom et la citoyenneté de l'auteur- la date de parution- la catégorie (voir <i>Guide</i>, page 8)- s'il s'agit d'une adaptation- s'il s'agit d'une traduction- s'il s'agit d'une coédition- le nombre de pages (indiquer s'il s'agit d'un livre pour enfants)- le pays où a eu lieu l'impression | ■ Certification du paiement des droits d'auteur par un comptable indépendant |
| ■ Ententes de distribution et tout autre document pertinent | ■ En ce qui concerne les éditeurs de littérature générale, un exemplaire de leurs quatre plus récentes publications de la dernière année financière complétée |
| ■ Lettre du ou des distributeurs confirmant le montant total de remise de distribution, s'il y a lieu (voir <i>Guide</i> , page 18) | OU
En ce qui concerne les éditeurs de manuels scolaires et de livres savants, un exemplaire de leurs deux plus récentes publications de la dernière année financière complétée |
| | ■ Pour les nouveaux demandeurs : leurs 10 plus récentes publications |

C. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Aux fins de la présente demande, l'aide financière reçue du PADIÉ (y compris l'aide de l'AELC) doit être reportée comme un revenu. Les éditeurs qui ont affecté cette aide à la réduction du coût des ouvrages vendus ou des dépenses encourues doivent faire les rajustements nécessaires aux nos 9 et 11.

8. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET DE L'ENTREPRISE

	CATÉGORIE COMMERCIALE			TOTAL (\$)	TOTAL (\$)
	SCOLAIRE (\$)	SAVANT (\$)	LITTÉRATURE GÉNÉRALE (\$)		
■ VENTES NETTES DE PROPRES OUVRAGES ADMISSIBLES					
Livres d'auteurs canadiens					
- Livres rédigés ou préparés par un Canadien					
- Livres traduits par un Canadien d'une langue officielle vers l'autre					
- Autres livres traduits par un Canadien					
Livres d'auteurs étrangers					
- Livres adaptés par un Canadien					
- Livres traduits par un Canadien					
- Livres publiés initialement au Canada					
Autres ouvrages					
- Droits ou permissions de livres admissibles					
- Matériel non imprimé admissible					
Total partiel des ouvrages admissibles	a	b	c		d
■ VENTES NETTES DE PROPRES OUVRAGES NON ADMISSIBLES					
- Livres non admissibles					
- Droits ou permissions d'ouvrages non admissibles					
- Ouvrages non admissibles non imprimés					
Total partiel des ouvrages non admissibles	e	f	g		h
■ AUTRES RECETTES NETTES					
- Ventes d'ouvrages au détail				i	
- Édition de périodiques				j	
- Services de diffusion et de distribution				k	
- Autres recettes (p. ex. intérêts) (_____)					
Total partiel des autres recettes nettes					l
■ SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS					
	PADIÉ Aide aux éditeurs	AELC (PACDE)	AELC (PAE)	TOTAL	
- Ministère du Patrimoine canadien					
- Conseil des arts du Canada					
- Programmes provinciaux					
- Autres sources (_____)					
Total partiel des subventions et des contributions					m
Total du chiffre d'affaires net					n

(doit correspondre à la case 1a, page 2)

9. COÛT DES VENTES

■ COÛT DES OUVRAGES VENDUS

- Stock d'ouverture (incluant les travaux en cours)		\$	
- Plus les coûts directs (travail éditorial, création, production, papier, impression, reliure)	+	\$	
- Moins le stock de fermeture (incluant les travaux en cours)	-	\$	
- Plus les dépenses en droits d'auteur suite à la vente d'ouvrages	+	\$	
	Total partiel	\$	
- Plus le coût des autres produits vendus		\$	
	Total du coût des ventes	a	\$

10. PROFIT BRUT (n° 8n - n° 9a) \$

11. FRAIS D'EXPLOITATION

- Commercialisation et promotion	\$	
- Frais de distribution	\$	
- Autres frais d'exploitation	\$	
	Total	a \$

12. PROFIT (PERTE) (n° 10 - n° 11a) \$

13. IMPÔT SUR LE REVENU \$

14. POSTES EXTRAORDINAIRES \$

15. PROFIT NET (PERTE) (n° 12 - [n° 13 + n° 14]) \$

16. BÉNÉFICES NON RÉPARTIS OU AVOIR DU PROPRIÉTAIRE

- Bénéfices non répartis ou avoir du propriétaire au début de l'exercice	\$	
- Profit net (perte) (n° 15)	±	\$
- Redressements des années antérieures	±	\$
- Dividendes déclarés ou retraits	-	\$
- Bénéfices non répartis ou avoir du propriétaire à la fin de l'exercice		a \$

17. MARGE BÉNÉFICIAIRE

Profit/Perte		Chiffre d'affaires		
\$	÷	\$	x 100 =	%
(n° 12)		(n° 8n)		

18. BILAN

■ ACTIF

- Encaisse, titres, avances et dépôts		\$	
- Comptes à recevoir (valeur nette)		\$	
- Subventions et contributions à recevoir (valeur nette)		\$	
- Stock (au moindre du coût ou de la valeur marchande excluant les travaux en cours)	a	\$	
- Frais reportés antérieurs à la publication (comprenant les travaux en cours)		\$	
- Droits d'auteur et forfaits payés d'avance		\$	
- Immobilisations (valeur nette)		\$	
- Investissements et prêts aux sociétés apparentées		\$	
- Autres actifs (préciser : _____)		\$	
	Total de l'actif		\$

■ PASSIF À COURT TERME

- Emprunts bancaires et autres emprunts à court terme à payer		\$	
- Droits d'auteur à payer		\$	
- Autres comptes à payer et impôt à payer		\$	
- Portion courante de la dette à long terme		\$	
- Revenus reportés provenant de subventions/contributions		\$	
- Autres passifs à court terme (préciser : _____)		\$	
	Total du passif à court terme		\$

■ PASSIF À LONG TERME

- Emprunts aux actionnaires ou aux propriétaires	b	\$	
- Prêts hypothécaires et autres emprunts à long terme		\$	
- Autres passifs à long terme (préciser : _____)		\$	
	Total du passif à long terme	c	\$

Total du passif \$

■ AVOIR

- Capital-actions émis et payé		\$	
- Surplus d'apport		\$	
- Bénéfices non répartis ou avoir du propriétaire (n° 16a)		\$	
	Total de l'avoir	d	\$

Total du passif et de l'avoir \$

19. INVENTAIRE DE L'ENTREPRISE (excluant les travaux en cours)

■ PROPRES OUVRAGES

- Manuels scolaires		\$		%
- Livres savants		\$		%
- Littérature générale et autres		\$		%
Total par tiel			100 %	a

■ AUTRES OUVRAGES

■ AUTRES PRODUITS

Total (n° 18a) \$

20. SPÉCIALISATION DE L'ENTREPRISE

En fonction des ventes nettes des propres ouvrages

■ MANUELS SCOLAIRES (selon n° 8a + n° 8e)		\$	a	%
■ LIVRES SAVANTS (selon n° 8b + n° 8f)		\$	b	%
■ LITTÉRATURE GÉNÉRALE ET AUTRES (selon n° 8c + n° 8g)		\$	c	%
Total				100 %

D. CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES D'ADMISSIBILITÉ AU PADIÉ

21. CHIFFRE D'AFFAIRES MINIMUM ET RATIOS FINANCIERS REQUIS

Les ratios financiers requis sont calculés individuellement pour chaque entreprise de façon à tenir compte de sa spécialisation. Pour être admissible, l'entreprise doit satisfaire à **un des deux critères suivants** :

■ VENTES NETTES ADMISSIBLES

- Minimum requis : 200 000 \$ (ou 130 000 \$ pour les entreprises en situation linguistique minoritaire ou les entreprises autochtones)
- Ventes nettes admissibles de l'entreprise

(n° 8d)

EXIGENCE SATISFAITE oui non

■ VENTES DES PROPRES OUVRAGES SUR L'INVENTAIRE DES PROPRES OUVRAGES

- Ratio minimum requis :

$$(0,33 \times \frac{\text{Savant}}{\text{(n° 20b)}} \%) + (2 \times \frac{\text{Scolaire et littérature générale}}{\text{(n° 20a + n° 20c)}} \%) =$$

- Ratio de l'entreprise : $\frac{\text{(n° 8d + n° 8h)} \$}{\text{(n° 19a)} \$} =$

EXIGENCE SATISFAITE oui non

E. PLAN D'AFFAIRES

Vous trouverez des renseignements sur la préparation d'un plan d'affaires dans le guide d'élaboration d'un plan commercial disponible à l'adresse Internet du PADIÉ : www.pch.gc.ca/culture/cult_ind/bpidp-padie/pubs/planaff2.htm.

Vous pouvez plutôt joindre le plan d'affaires déjà préparé pour votre entreprise s'il répond aux principales rubriques de la section E.

22. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

■ HISTORIQUE

■ SPÉCIALISATION(S) ÉDITORIALE(S)

■ SECTEURS D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE (EXCLUANT LA SOUS-TRAITANCE)

<input type="checkbox"/> Rédaction/création	<input type="checkbox"/> Ventes directes (c.-à-d. ventes au détail ou par correspondance)
<input type="checkbox"/> Préparation et correction de manuscrits	<input type="checkbox"/> Distribution
<input type="checkbox"/> Mise en pages et design	<input type="checkbox"/> Autres (préciser : _____)
<input type="checkbox"/> Impression et reliure	_____)
<input type="checkbox"/> Commercialisation	

■ BILAN DE L'ACTIVITÉ PASSÉE

(À quelle étape de son cycle commercial en est la société ? p. ex. : début, croissance, maturité, décroissance)

23. PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE À COURT TERME (pour les 12 prochains mois)

■ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉDITORIAL

(p. ex. expansion de la coédition, de la traduction, des achats de droits, etc.)

■ PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES

(p. ex. embauche de personnel administratif, de représentants de ventes, etc.)

■ STRATÉGIE GÉNÉRALE DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

(p. ex. implantation d'un site Web, développement de nouveaux marchés, etc.)

■ STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE MARKETING

Plan et budget pour la commercialisation des ouvrages admissibles sur le marché national

STRATÉGIES SPÉCIFIQUES DE MARKETING (SUITE)

■ SITUATION FINANCIÈRE

Analyse de la situation financière actuelle de l'entreprise

Secteurs de l'entreprise ou ratios financiers à améliorer

24. PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE À LONG TERME (pour les trois prochaines années)

■ **STRATÉGIES ÉDITORIALES ET COMMERCIALES AINSI QUE RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

■ **PRÉVISIONS FINANCIÈRES**

(c.-à-d. chiffre d'affaires, profit net, investissements, etc.)

F. RAPPORT D'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE REÇUE DANS LE CADRE DU VOLET DE L'AIDE AUX ÉDITEURS DU PADIÉ

■ Montant reçu de l'Aide aux éditeurs du PADIÉ en 2000 – 2001

\$

■ Répartition du montant reçu du PADIÉ par secteur d'activité :

Production	\$
Marketing	\$
Distribution	\$
Immobilisation	\$
Financement de l'entreprise	\$
Autres (préciser : _____)	\$

■ Veuillez fournir une description détaillée des activités spécifiques pour lesquelles l'argent a été utilisé et une évaluation des résultats obtenus.

G. RAPPORT D'UTILISATION DE L'AIDE FINANCIÈRE REÇUE DANS LE CADRE DU VOLET AIDE AUX ÉDITEURS DU PADIÉ, DESTINÉE AUX ACTIVITÉS DE MARKETING NATIONAL

- Montant reçu de l'Aide aux éditeurs du PADIÉ en 2000 – 2001 \$
- Montant reçu destiné aux activités de marketing national en 2000 – 2001 **(20 p. 100)** \$
- Veuillez fournir une description détaillée des activités spécifiques pour lesquelles l'aide financière pour la commercialisation nationale a été utilisée et une évaluation des résultats obtenus. Pour décrire l'utilisation des fonds, veuillez vous reporter à la liste des dépenses de marketing admissibles qui se trouve à la page 9 du *Guide du demandeur*.

H. ATTESTATION ET AUTORISATION

Le demandeur du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) :

- 1) atteste qu'il a lu le *Guide du demandeur* du PADIÉ et qu'il s'engage à respecter les conditions et les modalités qui y sont énoncées;
- 2) certifie l'exactitude des déclarations formulées dans la présente demande d'aide financière et des renseignements supplémentaires annexés;
- 3) accepte de fournir toute l'information concernant l'utilisation et l'affectation des crédits reçus en vertu du PADIÉ, notamment de déposer les rapports et les états financiers nécessaires à l'évaluation de l'activité financée par le Ministère;
- 4) accepte de fournir une copie de tous les accords et contrats pertinents ainsi que tous les renseignements et les documents supplémentaires qui peuvent aider le ministère du Patrimoine canadien à déterminer qui est propriétaire et qui contrôle l'entreprise;
- 5) autorise l'accès à ses livres ou à ses dossiers au Ministère, afin de vérifier ou de faire vérifier l'exactitude des déclarations qu'il a faites, des renseignements qu'il a fournis dans la présente demande ou de l'utilisation qu'il fera des fonds qui lui seront versés, et s'engage à rembourser toute somme qui, au terme d'une vérification, lui aura été versée en trop ou à laquelle il ne pouvait prétendre aux termes du PADIÉ;
- 6) reconnaît qu'aucun député de la Chambre des communes ne saurait, dans quelque mesure que ce soit, être partie prenante de la demande présentée dans le cadre du PADIÉ ni en tirer un avantage quelconque;
- 7) devra rembourser la totalité, ou une part déterminée par le Ministère, des crédits versés dans le cadre du PADIÉ si, dans les douze (12) mois qui ont précédé ou suivi le versement de l'argent :
 - il est déclaré en faillite, a fait l'objet d'une ordonnance de séquestre, a fait cession de ses biens au profit de ses créanciers, a cessé d'exercer ses activités dans le cours normal des affaires ou fait l'objet d'une demande de liquidation ou de dissolution; ou si
 - l'édition n'est plus l'activité principale de l'entreprise;
- 8) devra rembourser la totalité des crédits versés dans le cadre du PADIÉ si, dans les vingt-quatre (24) mois qui suivent le versement de l'argent, l'entreprise ne respecte plus les critères d'admissibilité vis-à-vis de la propriété et du contrôle canadiens;
- 9) garantit qu'au moment où il remplit la présente demande, il n'est ni en défaut ni en retard dans le paiement des droits dus aux auteurs ou à leurs représentants conformément aux ententes qu'il a signées avec eux; il s'engage également à informer le PADIÉ de tout litige récemment résolu, ou non encore résolu, dans lequel il est directement ou indirectement impliqué, et dont la décision pourrait avoir un impact sur son admissibilité au Programme, sur son droit à l'aide financière ou sur le calcul de l'aide financière;
- 10) s'engage à soumettre deux exemplaires de chacune de ses nouvelles parutions à la Bibliothèque nationale du Canada;
- 11) autorise le ministère du Patrimoine canadien à transmettre à l'Association pour l'exportation du livre canadien (AELC), ou à obtenir de celle-ci, tout renseignement pertinent, y compris la présente demande d'aide financière et des études comparatives d'entreprises, aux fins de l'examen de la présente demande et de l'administration du PADIÉ. Il comprend que cette autorisation s'applique aux renseignements qui sont communiqués au ministère du Patrimoine canadien conformément à tout autre programme administré par le Ministère, avant ou après la présentation de la demande;
- 12) atteste que tous les actionnaires (ou membres) ont été informés de l'intention de déposer la présente demande et qu'ils ont autorisé la communication des renseignements qui les concernent;
- 13) atteste que tous les auteurs ou les employés de l'organisme ont été informés de l'intention de déposer la présente demande et qu'ils ont autorisé la communication des renseignements qui les concernent;
- 14) accepte qu'une fois le financement fourni, toute modification à la proposition devra être approuvée au préalable par le Ministère;
- 15) comprend que les renseignements fournis dans la présente demande peuvent être divulgués en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*;
- 16) accepte en outre de respecter l'esprit des diverses lois régissant les programmes du Patrimoine canadien;
- 17) consent à reconnaître l'aide financière du gouvernement du Canada, dans tous les livres admissibles publiés dans l'année où il a reçu une contribution du PADIÉ, et ce, de la façon décrite sous la rubrique « Responsabilités » du *Guide du demandeur*.

Fait ce _____ jour de _____ 20____, tel que la signature de l'agent dûment autorisé en témoigne.

Signature de l'agent dûment autorisé

Témoin

Nom

Nom

Titre

CERTIFICATION PAR UN COMPTABLE AUTORISÉ INDÉPENDANT

Au moyen d'une note aux états financiers ou d'une lettre, le comptable indépendant doit certifier, à partir d'un échantillon des droits d'auteur payés ou à payer, que :

- le calcul des droits dus aux auteurs correspond à celui prescrit dans le contrat liant l'auteur et l'éditeur;
- les paiements ont été effectués à temps.

RENSEIGNEMENTS ET FORMULAIRES

Cette demande d'aide financière doit être retournée à l'adresse suivante au plus tard le 1^{er} mai 2001 :

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ)
Ministère du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 4^e étage
Hull (Québec)
K1A 0M5

Téléphone : (819) 997-4944
Télécopieur : (819) 997-4169

Courrier électronique : bpmdp_padie@pch.gc.ca

Adresse Internet : www.pch.gc.ca/padie

